

Info


[Accueil](#)
[Info](#)
[Info Lorient](#)
[Kervignac. Au Pont-du-Bonhomme, les feux détectent les véhicules à fort gabarits](#)

Lundi 30 novembre 2020 16:08

Kervignac. Au Pont-du-Bonhomme, les feux détectent les véhicules à fort gabarits



La grue mobile de l'entreprise LMG, de Locmiquélic, a participé aux tests grandeur nature des nouveaux scanners de détection des véhicules à grand gabarit qui empruntent le Pont-du-Bonhomme entre Kervignac et Lanester. © OUEST-FRANCE

Des tests grandeur nature des détecteurs des véhicules à grand gabarit ont été effectués ce lundi 30 novembre 2020, à Kervignac près de Lorient (Morbihan). Ils ont permis de peaufiner le dispositif mis en place il y a une semaine.

Marc Launay a dépêché sur place l'une de ses grues mobiles. Le patron de l'entreprise de manutention et de levage LMG, à [Locmiquélic](#), près de [Lorient \(Morbihan\)](#), participe ce lundi 30 novembre 2020 aux tests grandeur nature des [nouveaux détecteurs des véhicules à grand gabarit](#) qui franchissent le Pont-du-Bonhomme entre [Kervignac](#) et [Lanester](#).

Il a lui-même été échaudé par la nouvelle configuration de l'ouvrage. De [gros travaux](#) ont été menés entre l'automne 2019 et la fin du printemps 2020. Parmi eux, la création d'une piste cyclable de chaque côté de la chaussée qui a d'autant réduit celle-ci.

[Les convois de plus de 2,60 m de large ne peuvent plus s'y croiser](#), au risque de froisser de la tôle et de bloquer la circulation à un passage stratégique pour le pays de Lorient.

La largeur détectée au scanner

Les techniciens de la société Citeos, choisie par le conseil départemental du Morbihan, dont dépend le Pont-du-Bonhomme, paramètrent l'ordinateur relié aux détecteurs nouvellement installés. Marc Launay engage sa grue sous le détecteur. Le feu devrait passer au rouge et stopper l'engin. Rien. « **Le détecteur n'est peut-être pas placé assez haut en tête de mât. Comme il vise en biais, il ne peut pas évaluer la largeur exacte** », suggère Marc Daniel, responsable de l'agence technique d'Hennebont du conseil départemental.

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Exprimez-vous ! 349

Confinement : approuvez-vous les mesures du gouvernement ?

L'info en continu

Ille-et-Vilaine. Après une...

30/11/20 - 20:25

Cyclisme. L'AG du comité de...

30/11/20 - 19:49

PORTRAIT. Le conte de fées de...

30/11/20 - 19:49

Lutte contre le Sida. A Lorient,...

30/11/20 - 19:46

Bretagne. Les fournisseurs des...

30/11/20 - 19:44

Toute l'info en continu

[Infos les + lues](#)
[Infos les + commentées](#)

N°1 **VIDÉO. Lorient : deux danseurs s'enflamment sur le...**

N°2 **Confinement. Visite à un parent âgé, déménagement.....**

N°3 **Lorient. Solidarité : composez des boîtes de Noël pour...**

N°4 **Lorient. Un nouveau directeur aux Galeries Lafayette**

N°5 **Un traitement contre la goutte testé contre le...**

Quiz et jeux

Il y a un angle mort en fait. Par contre, l'autre détecteur, placé côté Kervignac, scanne les véhicules à la verticale. « **Là ça fonctionne sans problème** », confirme Marc Launay. Le feu passe au rouge immédiatement, le convoi s'arrête puis repart à l'orange, seul à emprunter la voie.

Des tests pour les tracteurs et leur attelage

De multiples essais se sont succédé durant toute la matinée de ce lundi. « **Nous devons ajuster quelques paramètres** », confie Didier Ruellou, responsable d'affaire chez Citeos. Finalement la question de l'angle mort est réglée.

De nouveaux tests devront encore être effectués. Pour les engins agricoles cette fois. Les détecteurs scannent mal les herbes attelées aux tracteurs. Il y a un phénomène de transparence du matériel agricole qui affole quelque peu les scanners. Là encore les ajustements permettront de résoudre la difficulté.

Rouler doucement...

Ces nouveaux détecteurs ont été mis en place lundi 23 novembre 2020. Ils remplacent un premier dispositif qui n'avait pas du tout donné satisfaction cet été. Le système ne prenait pas en compte la largeur réelle des gros véhicules. Par exemple, les rétroviseurs ou encore les remorques plus larges que les cabines.

Reste une recommandation : respecter la vitesse limitée à 50 km/h. Deux camions de taille standard peuvent se croiser, c'est mieux s'ils le font à vitesse réduite.

Charles JOSSE. Ouest-France

Donnez votre avis



> Abonnez-vous 1^{er} mois offert

> Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

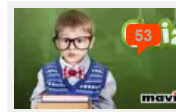
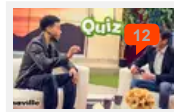
Envoyer

Contenus sponsorisés par Digiteka

Le granit breton, face à la concurrence étrangère



ConfiQuiz. De quelles séries françaises sont extraites ces images ?



ConfiQuiz. Que savez-vous des présentateurs TV ?

ConfiQuiz. Test votre niveau en conjugaison !

Tous les quiz



Lorient maville.com

J'aime cette Page

12 K mentions

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil
Info
Sport
Restaurants
Cinéma
Sorties

Jeux
Shopping
Météo
Pratique
Deal du jour

Devenez annonceur
Cookies
Données personnelles
Mentions légales
Plan du site
Contact
Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infocale

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

ouest
france

© Copyright maville.com | WEB66

